

# Les Révélations de la franchise 2022 : les inscriptions sont ouvertes !

Créés en 2001 par la FFF, « les Révélations de la Franchise® » sont un concours ayant pour objectif de repérer et soutenir les jeunes réseaux de franchise. C'est ainsi que chaque année la FFF avec ses partenaires sélectionnent et prime les concepts prometteurs de distribution ou de services présentant le maximum d'atouts pour un développement en franchise.

Désormais ouvertes, les inscriptions auront lieu jusqu'au 31 janvier 2022.

**Le prix de « La Révélation 2022® » sera remis sur le salon Franchise Expo Paris le dimanche 20 mars 2022.**

*« Ce concours offre un véritable coup de projecteur pour les jeunes réseaux de franchise émergents.*

*D'année en année, nous sommes très heureux de mettre à l'honneur des concepts particulièrement innovants et de les voir, par la suite, grandir »*

Guy Gras, Président de la Fédération Française de la Franchise.

## Les candidatures 2022

Ce concours s'adresse aux jeunes réseaux en phase de démarrage. L'enseigne doit avoir expérimenté un concept dans le cadre d'au moins un site pilote (ou une succursale) depuis au moins 1 an. L'enseigne qui souhaite participer à l'édition 2022 doit :

- Répondre au questionnaire en ligne pour faire acte de candidature sur le site [www.revelations-franchise.fr](http://www.revelations-franchise.fr)
- Transmettre son DIP complet intégrant le contrat de franchise pour valider son inscription

Pour en savoir plus sur le concours (règlement, conditions, inscription...) ou pour participer :  
[www.revelations-franchise.fr](http://www.revelations-franchise.fr)

## Un jury d'experts

Composé de professionnels de la franchise, le jury sélectionne et prime les concepts présentant le maximum d'atouts pour un développement en franchise. Il analyse en détails le développement et la rentabilité de l'enseigne, les documents juridiques, les formations destinées aux franchisés, ou encore l'organisation du réseau et de son animation.

Les membres du jury sont :

- La Fédération Française de la Franchise,
- Des membres du Collège des Experts de la FFF,
- Franchise Magazine,
- Le Groupe Crédit du Nord,
- Franchise Expo Paris (RX France),
- L'Observatoire de la Franchise (RX France)



Fédération Française de la Franchise



Cette distinction sera un véritable tremplin pour le lauréat qui se verra remettre les dotations suivantes à Franchise Expo Paris 2022 :

- Un stand de 9m<sup>2</sup> équipé permettant d'exposer son concept lors de l'édition 2022 du salon Franchise Expo Paris (valeur : 9 825 € HT)
- Un abonnement de 6 mois sur le site Observatoire de la Franchise (valeur : 4 800 € HT)
- Un espace publicitaire de 6 mois sur le site de Franchise Magazine (valeur : 3 600 € HT)
- Un séminaire de formation de 2 jours organisé par la Fédération Française de la Franchise au travers de son Académie de la Franchise ([www.formation-franchise.fr](http://www.formation-franchise.fr)) (valeur : 1 000 € HT)

## Les lauréats des précédentes éditions

**2021 TAOBENTO**

**2020 La Cabane d'Achille et Camille + Prix du Jury : Pizza Cosy**

**2019 Wok to Walk**

**2018 Préservation du Patrimoine**

**2017 La Côte et l'Arête / O'Tacos**

Acteur majeur du dynamisme de l'économie française, la Fédération Française de la Franchise est la fédération professionnelle des franchiseurs et de leurs franchisés depuis 1971. Elle représente le modèle de la franchise, un modèle d'entrepreneuriat fondé sur le transfert du savoir-faire et le partage de valeur. Son rôle est de promouvoir, défendre et pérenniser le modèle de la franchise, mais également de fédérer son écosystème et de créer les outils et l'environnement propice au développement et à la performance des réseaux de franchise. La Fédération Française de la Franchise a créé en 1981 le Salon Franchise Expo Paris, devenu depuis un rendez-vous annuel international majeur de la franchise.

La franchise représente en France 1 927 réseaux, 78 032 points de vente franchisés, pour près de 64 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité génère 668 837 emplois (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs.

#### En savoir plus

[franchise-fff.com](http://franchise-fff.com)



MONET+ASSOCIÉS